

Ce que je dis, pas ce que je fais

Les faits divers qu'on pourrait leur attribuer sont rarissimes dans notre pays, mais les jeux vidéo violents, et leur accessibilité à la jeunesse, préoccupent beaucoup un certain parti. Aux différents niveaux de notre système institutionnel, on a entendu ses élus intervenir à de multiples reprises sur le sujet.

S'ils se comptent en Suisse sur les doigts d'une main, les minarets aussi inquiètent beaucoup ce parti. Nombre de ses mandataires sont membres du comité de soutien à l'initiative « Contre la construction de minarets », sur laquelle le corps électoral se prononcera le 29 novembre.

Jusqu'ici, rien d'étonnant. Sinon peut-être l'obsession de cette formation pour l'ombre des problèmes, quand les difficultés concrètes de l'économie, des transports, ou de l'approvisionnement énergétique, semblent déjà garnir les établis politiques d'un substantiel content d'ouvrage. Elle témoigne d'un acharnement à vouloir capitaliser sur les craintes, en les maintenant absolument en tête des débats de société. Mais ce n'est pas une complète surprise.

Ce qui est plus curieux, c'est de voir les deux soucis hanter les mêmes personnes. Surtout quand le comité redoutant les minarets défend sa cause avec un jeu vidéo qui prend pour cibles des muezzins et leurs tours. « Mais non, mais non, ce n'est pas violent », se sont récriés ses têtes pensantes. Les muezzins sont comiquement barbues et affublés de fez de bande dessinée ; les tirs font de petits bruits de pétards mouillés ; et il faudrait un esprit bien guerrier pour estimer que ces minarets-là ont des allures de missiles. Quand bien même les briques des édifices et les appels à la prière finissent par tout recouvrir, paysage de carte postale et musique folklorique helvétique d'accompagnement inclus.

Inoffensif. Vraiment ? Il s'agit toujours de dégommer un « ennemi », dans une mise en scène utilisant comme ressorts toutes les vieilles peurs de l'envahissement étranger, et de la capitulation culturelle. Le côté patelin du décor ne servant ici, en fin de compte, qu'à renforcer toutes ces peurs. C'est malsain, facile, gênant comme une obscénité dans une cour d'école enfantine. Et fondamentalement pernicieux. Mais là, les esprits craintifs décrits plus haut ne s'offusquent pas. C'est pour leur paroisse qu'on démolit virtuellement, cela ne peut donc pas être grave.

Je voterai « non » à l'initiative contre la construction de minarets, car il n'y a pas de législation d'exception à promulguer contre une communauté. Il n'y a pas de guerre de religion à inventer pour servir des buts politiques.

Plus globalement je m'interroge sur un parti capable de telles incohérences. Combien de temps peut-on dire à sa main droite d'ignorer ce que triture sa main gauche ? De quelles contorsions intellectuelles relève une doctrine lorsqu'elle proclame aussi durablement « Faites ce que je dis, pas ce que je fais » ?

Par essence, le travail politique doit être tourné vers la construction, quels qu'en soient les aléas. Mais s'il doit y avoir quand même une méfiance à y cultiver, c'est bien envers ce genre de restrictions mentales, et d'indéfendables contradictions.

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat